

N/Réf. : CODEP-DJN-2016-015015
ASND/2016-00383

Paris,

Monsieur le Directeur du centre
CEA de Valduc

21120 Is-sur-Tille

Objet : Visite de contrôle de conformité du laboratoire environnement Valduc SPR au référentiel applicable aux laboratoires agréés de mesure de la radioactivité de l'environnement.

Référence : Inspection n°INSNP-DJN-2016-1148 / ASND-2016-0008

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du contrôle prévu à l'article 14 de la décision ASN homologuée n°2008-DC-0099 du 29 avril 2008 modifiée portant organisation du réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement et fixant les modalités d'agrément des laboratoires, une visite de contrôle du laboratoire environnement CEA/Valduc SPR a eu lieu les 21 et 22 mars 2016.

À la suite des constatations faites à cette occasion par les inspecteurs, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous la synthèse de cette visite ainsi que les principales demandes et observations qui en résultent.

Synthèse de la visite de contrôle

Le laboratoire environnement CEA/Valduc SPR dispose d'agréments délivrés par l'ASN pour la mesure de la radioactivité dans l'environnement. Ils englobent l'ensemble des matrices environnementales (eaux, sols, matrices biologiques, aérosols sur filtre, air et milieu ambiant).

Le contrôle, effectué par sondages, a comporté plusieurs aspects :

- l'examen de quelques items du système qualité relatifs aux activités de prélèvements, préparations et mesures de la radioactivité d'échantillons de l'environnement, examen réalisé selon le référentiel NF EN ISO/CEI 17025 applicable aux laboratoires sollicitant un agrément de l'ASN et les dispositions de la décision de l'ASN du 29 avril 2008 précitée ;
- la visite des laboratoires incluant l'examen des pratiques opérationnelles ;
- la visite d'une station de surveillance implantée dans l'environnement proche du centre de Valduc au cours de laquelle les inspecteurs ont assisté aux opérations de prélèvements de filtres atmosphériques.

L'inspection s'est déroulée de manière très satisfaisante en présence de l'ensemble du personnel du laboratoire et de la direction du centre.

Les inspecteurs ont pu apprécier l'implication de l'ensemble du personnel du laboratoire, des responsables fonctionnels et opérationnels aux techniciens en charge des prélèvements. L'organisation générale du laboratoire qui s'appuie sur une organisation qualité robuste, une démarche volontaire du laboratoire de disposer de méthodes d'analyses performantes et une solide expertise technique permet d'avoir confiance dans les résultats de mesure produits et la qualité des résultats des mesures réglementaires transmis au réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement et mis en ligne sur le site www.mesure-radioactivite.fr.

Les inspecteurs ont souligné de bonnes pratiques telles que le processus d'habilitation des personnels, la réalisation d'un autocontrôle systématique par le technicien ayant réalisé la mesure et l'analyse critique des résultats.

Les inspecteurs n'ont pas mis en évidence d'écarts notables.

A. Demandes d'actions correctives

Sans objet

*
* *

B – Demandes de compléments

Sans objet

*
* *

C - Observations

Sans objet

*
* *

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le chef de la division de Dijon de l'Autorité de
sûreté nucléaire,

Pour le Délégué à la Sûreté Nucléaire et à la
radioprotection pour les installations et activités
intéressant la Défense,
Par délégation,

Signé par Marc CHAMPION

Signé par Arnaud VAROQUAUX